



N° 53

Le 7 mars 1991

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a réaffirmé que le Canada s'était fermement engagé envers l'égalité complète de la femme au Canada et dans le monde.

«Dans ses projets bilatéraux et au sein d'organisations multilatérales, le Canada continuera de jouer un rôle de chef de file en posant et en appuyant des gestes destinés à promouvoir la situation de la femme», a déclaré M. Clark.

À cette fin, le gouvernement canadien veut s'assurer que les femmes prennent part, tant comme participantes que comme bénéficiaires, à tous ses projets bilatéraux d'assistance publique au développement. Au sein d'organisations multilatérales, le Canada mène de nombreuses activités visant à intégrer pleinement les femmes à la vie sociale, économique, politique et culturelle.

Le Canada en est actuellement à son troisième mandat consécutif au sein de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme. La Commission suit de près la situation des femmes dans le monde et représente l'organisme central des Nations Unies pour la promotion de l'égalité des sexes. «Le Canada a joué un rôle très actif à la 35^e session de la Commission à Vienne. À cette session, les priorités du Canada étaient de favoriser l'alphabétisation des femmes, d'éliminer la violence qui leur est faite et de créer ainsi que de renforcer les mécanismes nationaux destinés à améliorer leur situation, a indiqué M. Clark. Une des principales initiatives du Canada à la session de cette année a été l'ébauche d'une proposition au sujet d'un protocole optionnel à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEFDCE) lequel soulève la question de la violence sous tous ses aspects exercée contre les femmes».

Le Canada a également joué un rôle actif dans la promotion de la femme au sein du Commonwealth. En octobre 1990, il a été l'hôte de la troisième réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition de la femme. Les délégations de 47 pays se sont penchées sur un vaste éventail de questions et ont insisté particulièrement sur l'égalité économique de la femme.

Toujours en octobre 1990, le Canada s'est joint à la Commission interaméricaine des femmes de l'Organisation des États américains. «Le fait d'être membre de la Commission permettra au Canada de contribuer plus activement à l'égalité de la femme dans les Amériques», a commenté M. Clark.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874